



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

**EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 Janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30

Nombre de Conseillers

- En exercice 6
- Présents 5
- Votants 5
- Absents 1
- Exclus 0

Etaient présents :

- ARGENTI Alexis
- BALDINI Murielle
- CORSO Scylia par
procuration à Mme
BALDINI Murielle
- BARRIERE Joël
- GUILLEMETTE Thierry
- MIRONNEAU Nathalie
absente non excusée.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire de séance

Date de Convocation : 08/01/2024

Date d'affichage : 08/01/2024

Objet: D-2024- 01-02 : Révision baux communaux (loyer de l'Auberge Communale 2024)

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer sur l'actualisation des loyers de baux communaux calculée sur l'indice l'ILC (Indice de révision des loyers Commerciaux) publié par l'INSEE.

Les indices de référence publiés par l'INSEE auxquels nous devons nous référer sont le suivants :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

1. 1^{er} trimestre 2022 : indice 120.61 soit une variation de 3.32 %
2. 1^{er} trimestre 2021 : indice 116.73 soit une variation de 0.43%

AR Prefecture

• **ACCEPTE** la proposition de Monsieur Le Maire telle qu'elle lui a été présentée ci-dessus pour
l'ensemble des locaux commerciaux et professionnels

006-210601076-20240112-D_2024_01_03-DE
Reçu le 08/02/2024

- Le montant du loyer concernant l'auberge du vieux moulin à partir du 1^{er} avril 2024 soit :

641.00€ hors taxe et un TTC de 769.00€

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des Alpes-Maritimes



AR Prefecture

006-210601076-20240112-D_2024_01_03-DE
Reçu le 08/02/2024